Procédure D'accessibilité aux Personnes handicapées

Le Panse Formation





Afin de pouvoir donner l'accès à notre diplôme au plus grand nombre, nous pouvons vous proposer un aménagement concernant :

- Les tests d'entrée à notre organisme de formation
- Le cursus de formation
- Les certifications des unités capitalisables...

Pour ce faire voici quelques conseils pour vous aider.

1. Procédure d'aménagement

La DRJSCS a mis en place une procédure permettant de faire une demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap qui souhaitent suivre une formation au BPJEPS.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île de France.

Quand?

La demande d'aménagements des épreuves doit être effectuée en amont des épreuves et de l'entrée en formation.

Vous pouvez faire une demande d'aménagement pour :

- T.E.P
- Les tests d'entrée à notre organisme de formation
- Le cursus de formation
- Les certifications des unités capitalisables...

Où trouver le dossier?

Le dossier est téléchargeable sur le site de la DRJSCS
http://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/sites/ile-de-france.drjscs.gouv.fr/lMG/pdf/formulaire simplifie de demande d amenagement 1 -2.pdf

2. Où passez vos T.E.P

ATTENTION les TEP doivent être obtenus au minimum 1 mois avant l'entrée en formation

Annexe 4 de l'Arrêté du 5 septembre 2016

L'accès aux formations du BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "activités de la forme" est désormais conditionné à la réussite aux TEP, définis dans l'annexe IV de l'Arrêté du 5 septembre 2016.

Les TEP ont pour objectif de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation de la mention « activités de la forme », option « cours collectif » et option « haltérophilie/musculation ». Le CREPS d'Île-de-France a été désigné par la DRJSCS d'Île-de-France pour organiser les TEP du BPJEPS « activités de la forme ».

http://www.creps-idf.fr/Formation/InscriptionsTEPAGFF.aspx



3. Nous contacter

Pour toutes demandes d'aménagement du cursus de formation et connaître l'accessibilité à nos locaux veuillez contacter :

- Jérémy Angevin référant handicap : 06.26.87.04.77 jeremy.angevin@gmail.com
- Virginie Lacôte: 06.50.73.80.44
 virginielacote.lpa.lpf@gmail.com

4. En résumé

Si besoin faire une demande d'aménagement TEP Les tests d'entrée à notre organisme de formation Le cursus de formation

Les certifications des

unités capitalisables

Obtention de T.E.P

Haltérophilie / musculation

Cours collectifs

Tests de séléction à la formation Le Panse

Musculation

- Squat
- Développé couché
 - Traction
 - Dips

Fitness

- •L.I.A
- •Renforcement musculaire
 - Stretching

Dissertation

Entretien

Admisssion

Résultats envoyés par mail

Le positionnement

Présentation de la formation

Contrôle des connaissances

Entretien de positionnement

Parcours individualisé